

MOTION**du député Franz Ruppen (UDC/SVP) concernant les horaires d'ouverture des magasins pour l'industrie automobile: expositions le week-end (13.04.2006) 4.042**

Les expositions de marchands de voitures le dimanche et les jours fériés ne sont pas autorisées sur la base de la loi sur l'ouverture des magasins actuellement en vigueur. Des garagistes, qui veulent faire preuve d'initiative individuelle, sont entravés dans leur travail; dernièrement, certaines entreprises ont même été amendées. Le Conseil d'Etat est prié par la présente motion de créer les bases légales afin que garagistes et marchands de voitures puissent également exposer leurs véhicules deux fois par année le week-end (le samedi après 17h00 et le dimanche).

Sion, le 13 avril 2006
(11h25)

Franz Ruppen, député (UDC/SVP)